Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

Les Français ne font pas confiance à la justice

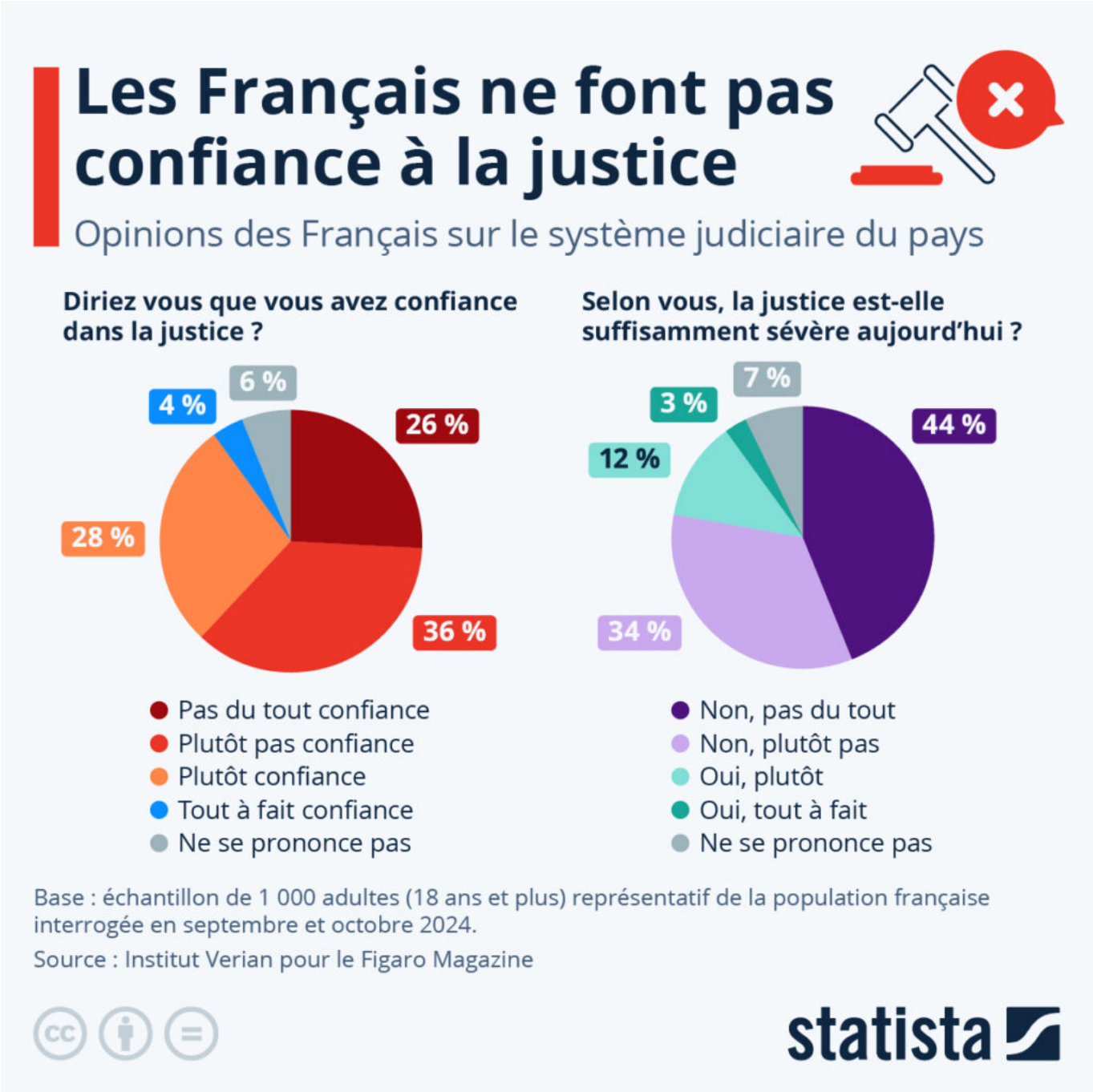

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

L'ancien chef de l'État Nicolas Sarkozy a été condamné jeudi 25 septembre à cinq ans de prison ferme pour association de malfaiteurs dans l'affaire du financement Libyen de sa campagne présidentielle de 2007. Malgré son intention de faire appel du jugement, Nicolas Sarkozy devrait être incarcéré d'ici un mois. La présidente du tribunal correctionnel de Paris a dénoncé « des faits d'une gravité exceptionnelle de nature à altérer la confiance des citoyens en ceux qui les représentent ». Cette dernière a depuis fait l'objet de nombreuses menaces de mort sur les réseaux sociaux, pour lesquelles deux enquêtes ont été ouvertes.

Comme le montre notre infographie, basée sur un sondage de l'institut Verian pour le Figaro Magazine, les Français sont nombreux à déclarer ne pas faire confiance à la justice. Ils étaient en effet 62 % à dire ne pas faire confiance du tout ou plutôt pas confiance à la justice française, et 78 % disaient même penser que la justice n'est aujourd'hui pas assez sévère. Comme le souligne l'institut le Figaro, cette absence de confiance dans la justice dépasse les clivages politiques, puisque cette opinion était partagée par les électeurs de gauche et de droite.

De Valentine Fourreau pour Statista

Un an après 'Chroniques criminelles' revient sur l'affaire Gisèle Pélicot

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

Alors qu'il y a tout juste 1 an débutait à Avignon le procès de l'affaire Gisèle Pélicot, le magazine Chroniques criminelles revient sur cet événement judiciaire hors-norme. L'occasion pour la chaîne de télévision TFX (canal 11) de revenir sur ce procès du siècle au retentissement mondial qui a vu la naissance d'une icône : Gisèle Pélicot.

« Pendant des années, son mari l'a droguée pour la livrer, inconsciente, à des dizaines d'inconnus, explique la production de ce documentaire intitulé Affaire Gisèle Pélicot : ce procès qui a tout changé. Le jour, Dominique Pélicot menait une vie de tranquille retraité. Mais le soir, après s'être assuré que sa femme était lourdement endormie, il se transformait en mari pervers et manipulateur. Gisèle Pélicot ne s'est jamais aperçue de rien… Jusqu'à ce que les enquêteurs lui montrent les enregistrements réalisés par son mari pendant les agressions. »

« Alors, comment toute cette terrible affaire a-t-elle commencé ? Qu'a-t-on découvert pendant ces longues journées d'audience ? Et surtout, le 'monstre de Mazan' a-t-il livré tous ses secrets ? », questionnent les auteurs qui, pour l'occasion, sont retournés sur les lieux un an après afin de rencontrer ceux qui ont suivi l'affaire de l'intérieur.

Dans ce document de près de 2 heures, des images inédites et des interviews exclusives dont celle de Riad Doua, notre confrère de Vaucluse matin. De quoi découvrir jour après jour le déroulement des faits et les temps forts de ce procès de 15 semaines qui débouchera sur la condamnation de Dominique Pélicot (20 ans) ainsi que de 51 autres co-accusés (peines allant de 3 à 15 ans de prison). Parmi eux, un seul a fait appel lors d'un nouveau procès qui se tiendra début octobre à la cour d'appel de Nîmes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

L.G.

Chroniques criminelles. Affaire Gisèle Pélicot : ce procès qui a tout changé. Samedi 6 septembre. 21h10 (durée : 1h50). TFX (canal 11). Produit par : Alert Press. Réalisé par : Stéphane Bouchet et Farrah Youbi. Commenté par : Jacques Pradel

---

Vaucluse, éloignement des ressortissants étrangers en situation irrégulière

En août 2025, les services de l'État en Vaucluse ont procédé à l'éloignement de 16 étrangers en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

situation irrégulière, dont 12 impliqués dans des troubles à l'ordre public. Parmi eux, 7 étaient détenus au centre pénitentiaire du Pontet et ont été éloignés à leur sortie de prison.

Dans un contexte de relations diplomatiques difficiles, les services de l'État en Vaucluse ont reconduit, en Algérie, deux ressortissants algériens qui étaient incarcérés. Le préfet de Vaucluse a également fait procédé à l'éloignement récent de 5 personnes, dont les profils dangereux étaient particulièrement suivis : un ressortissant marocain entré en France en 1993 à l'âge de 17 ans et résidant régulièrement sur le territoire depuis. Marié et père de 4 enfants, il faisait l'objet d'une fiche S et était suivi pour radicalisation. Conformément à un arrêté ministériel d'expulsion pris en août 2025, il a été placé en centre de rétention administrative avant d'être éloigné vers le Maroc.

Radicalisation
Un ressortissant guinéen âgé de 20 ans a également été reconduit dans son pays. Suivi pour radicalisation, il faisait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) prise suite à une tentative d'assassinat pour laquelle il avait été déclaré irresponsable. Hospitalisé au centre hospitalier de Montfavet, il est retourné en Guinée en juin.

Condamnation
Même dispositif pour un ressortissant marocain entré en France en 2001 à l'âge de 9 ans pour regroupement familial. Condamné en 2017 à 18 ans de prison pour extorsion, vol et séquestration, il a fait l'objet d'un arrêté d'expulsion en avril 2025. Assigné à résidence, il a été interpellé pour conduite en état d'ivresse puis placé en centre de rétention avant d'être éloigné vers le Maroc en août.

OQTF
Retour programmé pour un ressortissant marocain entré en France en 2001 à l'âge de 10 ans et présent régulièrement depuis. Multirécidiviste, il a été condamné 7 fois par la justice (dont une peine de 4 ans pour vol avec violence). Au regard de son profil, il a fait l'objet d'une OQTF –Obligation de quitter le territoire français- en décembre 2024. Suite à une interpellation en juillet, il a été placé en centre de rétention puis éloigné vers le Maroc ;

Arrêté préfectoral d'expulsion
Même process pour un ressortissant marocain entré en France en 1989 à l'âge de 5 ans et y résidant régulièrement depuis. Divorcé et père d'un enfant, il a été condamné 17 fois par la justice française pour un total de 15 ans de prison. Il a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'expulsion en juin 2025 alors qu'il était incarcéré pour des faits de trafic de stupéfiants. À sa libération en juillet, il a été placé en centre de rétention puis éloigné vers le Maroc.

Le préfet de Vaucluse
Le préfet de Vaucluse souligne que l'éloignement de ces profils sensibles a été facilité par la loi 'Contrôler l'immigration, améliorer l'intégration du 26 janvier 2024'. Cette loi permet désormais de refuser un titre de séjour à des personnes en situation régulière même disposant d'attaches privées et familiales en France, lorsqu'elles commettent des actes de délinquance. Il rappelle que la lutte contre l'immigration irrégulière et l'éloignement des étrangers troublant l'ordre public sont une priorité des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

services de l'État.
MMH

Une 'bâtonnière' pour succéder au bâtonnier de l'ordre des avocats d'Avignon

C'est Maître Anne-Cécile Dubois qui va succéder Maître Philippe Cano à la tête de l'Ordre des avocats du barreau d'Avignon. Avocate depuis 2005 après avoir débuté sa carrière à Nîmes, celle qui est inscrite au barreau de la cité des papes depuis 2006 prendra ses nouvelles fonctions à partir du 1er janvier 2026. Membre du conseil de l'Ordre pendant 6 années, lors de deux mandats successifs de trois ans, elle prendra la suite de Maître Cano, en poste depuis le début de l'année 2024.

> « Relever avec brio les défis de ce mandat aussi exaltant qu'exigeant. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

« Son engagement, sa rigueur et sa passion pour la profession d'avocat qu'elle entend défendre avec la détermination qu'on lui connaît sont autant de qualités qui, j'en suis certain, lui permettront de relever avec brio les défis de ce mandat aussi exaltant qu'exigeant, explique Maître Philippe Cano. Durant les prochains mois, j'aurai à cœur de l'accompagner et de l'aider à s'approprier toutes les facettes de cette belle mission, dans un esprit de transmission, de confiance et de bienveillance. »

La porte-voix des 360 avocats de la cité des papes
Spécialisée plus particulièrement dans le droit de la famille (divorce, enfants naturels, successions), le droit routier, permis de conduire, le droit pénal ainsi que les contentieux généraux civils et commerciaux, Maître Anne-Cécile Dubois représentera l'ensemble des près de 360 avocats du barreau d'Avignon, dont une trentaine d'avocats honoraires, auprès des autorités judiciaires ou administratives, de toutes les autorités officielles et plus généralement des pouvoirs publics de son ressort.

A la tête du Conseil de l'Ordre
La future bâtonnière présidera également le Conseil de l'Ordre, constitué de près d'une vingtaine de membres, qui assure la bonne gestion du barreau dans le cadre sa mission d'intérêt général « confiée par la loi et concourent au service public de la Justice ».

Ce Conseil joue aussi un rôle important de conseil, de conciliation et d'arbitrage des conflits entre avocats et clients notamment. Il prévient et concilie les différends entre avocats, salariés, collaborateurs et employeurs. C'est aussi lui qui prévient et concilie les différends entre avocats et magistrats. Par ailleurs, il assure la permanence de la communication de son barreau auprès des avocats, de la magistrature et des justiciables ainsi que la communication entre les avocats du barreau.

Enfin, l'Ordre des avocats s'assurent aussi que les avocats de son ressort aient satisfait à leur obligation de formation continue. Il peut également jouer un rôle disciplinaire. A ce titre, « il est autorité de poursuite. Il instruit les réclamations formées par les tiers et dispose de pouvoirs d'enquête, de la possibilité de classer l'affaire ou de saisir le conseil de discipline territorialement compétent. Cette saisine peut aussi être effectuée par le Procureur général. »

La majorité des victimes de violences sexuelles sont mineures

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

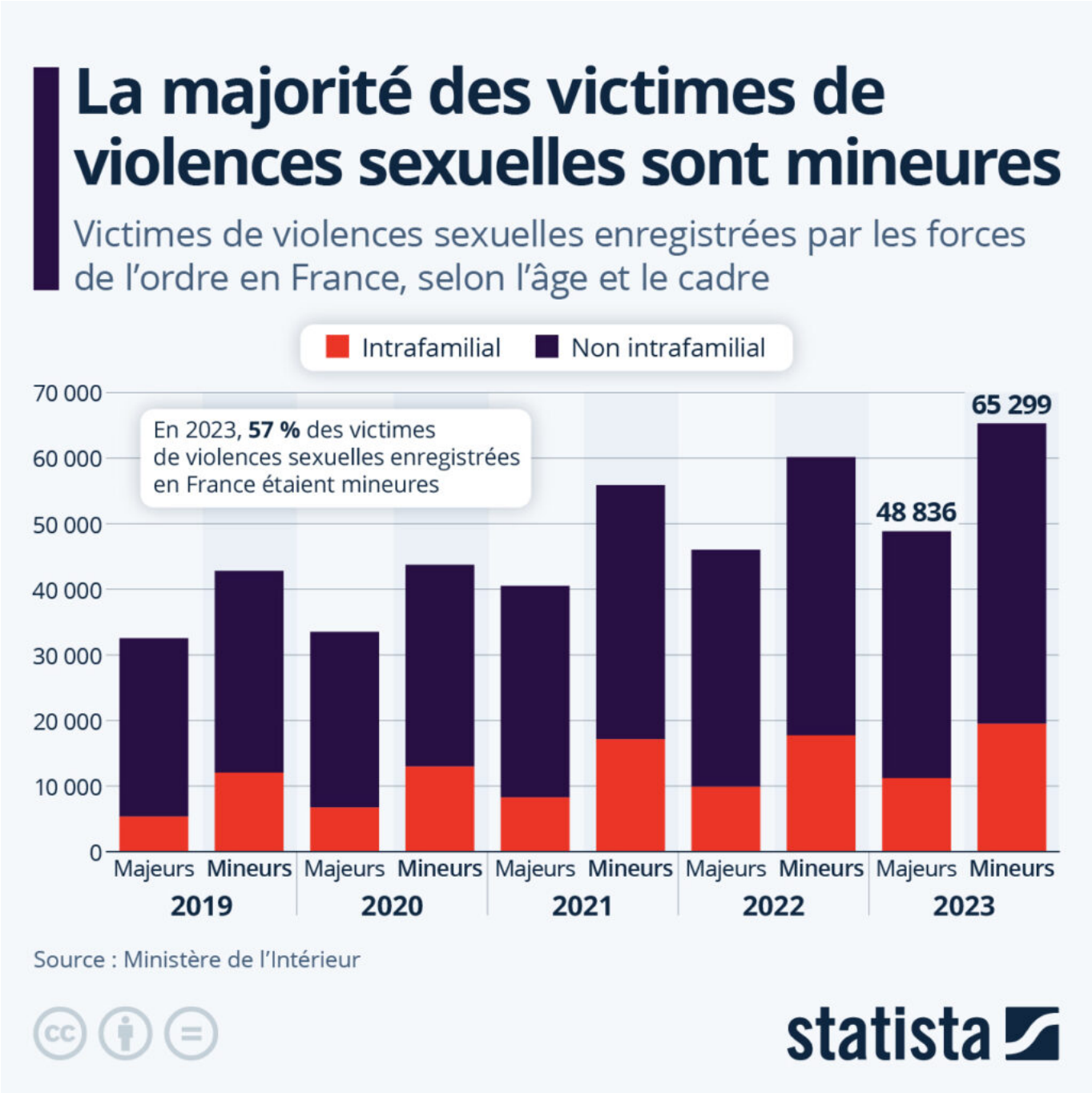

Le procès de Joël Le Scouarnec vient d'entrer dans sa quatrième semaine. L'ancien chirurgien, âgé de 74 ans, est jugé depuis le 24 février à Vannes, dans le Morbihan, pour des viols et agressions sexuelles commis entre 1989 et 2014, sur 299 patients. Parmi eux, beaucoup ont appris les faits lorsqu'ils ont été convoqués par les gendarmes : en 2017, le témoignage d'une voisine de six ans conduit à des perquisitions au domicile de Joël Le Scouarnec, chez qui sont retrouvés des journaux intimes détaillant

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

les viols et agressions sexuelles commis par le chirurgien sur ses patients alors sous anesthésie. Quelques semaines à peine après la fin du procès Pélicot, le pays fait donc face à une autre affaire de violences sexuelles 'hors-norme'.

Comme le montrent les données du ministère de l'Intérieur, en France, la majorité des victimes de violences sexuelles enregistrées par les forces de sécurité sont des mineurs. En 2023, ils représentaient 57 % des 114 135 victimes de violences sexuelles identifiées dans le pays. Plus de 85 % des ces victimes étaient des femmes. Le nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées par les forces de l'ordre n'a cessé d'augmenter chaque année depuis 2019 ; cependant, ces données s'inscrivent dans un contexte de libération de la parole et de meilleur accompagnement des victimes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

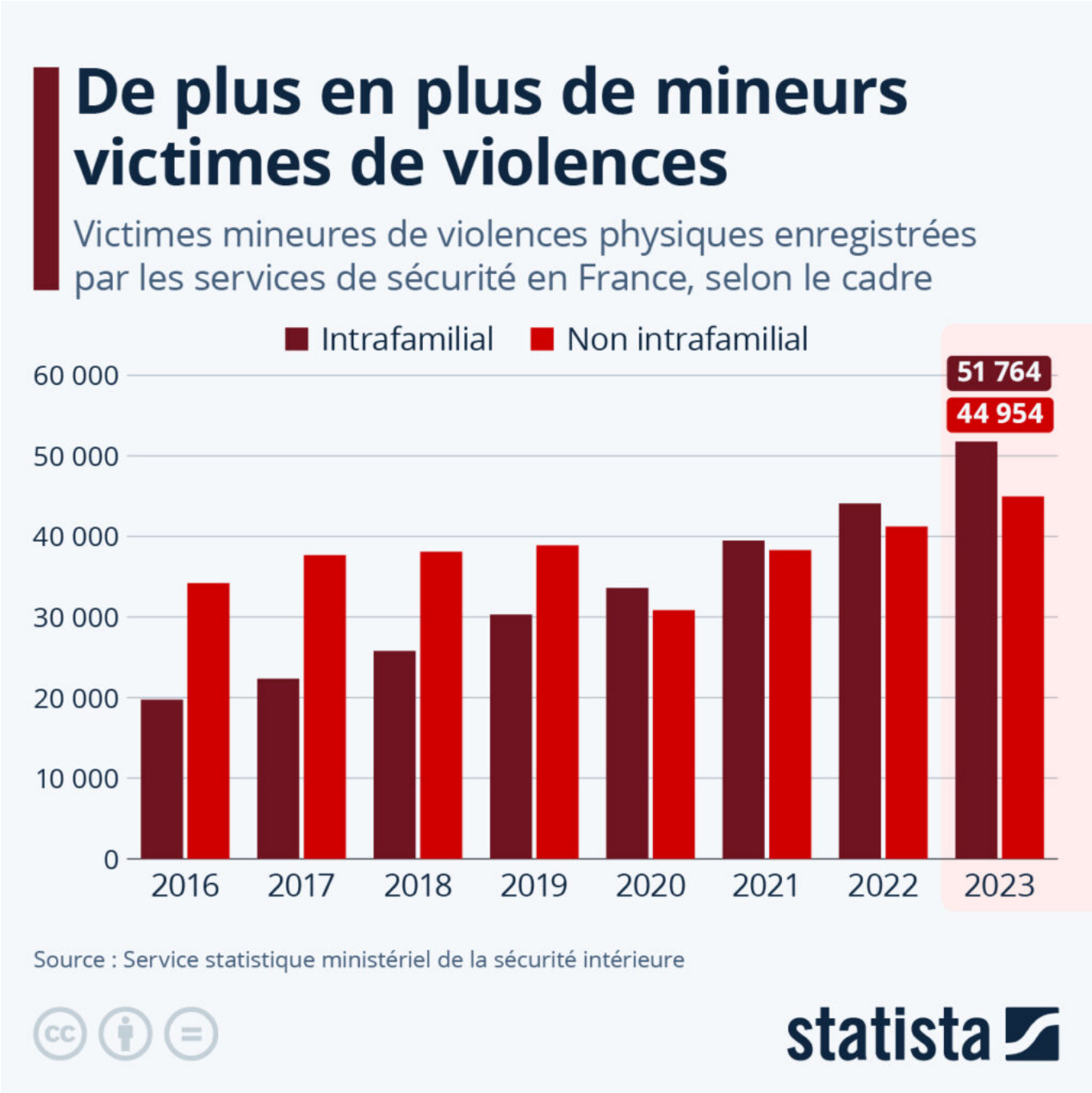

De plus en plus de mineurs victimes de violences

L'affaire de Bétharram n'en finit plus de secouer le pays. Alors que le Premier ministre, accusé d'avoir aidé à couvrir des violences au sein de l'établissement catholique Notre-Dame-de-Bétharram, a été entendu par commission d'enquête sur les violences dans les établissements scolaires la semaine dernière, le parquet de Limoges a confirmé, lundi 19 mai, avoir reçu une plainte pour « crime contre

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

l'humanité » d'ancien élèves de l'école catholique Onazam, où ont officié des membres de la congrégation mise en cause pour les violences physiques et sexuelles dénoncées à Notre-Dame-de-Bétharram.

Comme le montre notre infographie, basée sur les données du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI), le nombre de victimes mineures de violences physiques enregistrées par les services de sécurité en France n'a cessé de croître ces dernières années, passant de 53 929 en 2016 à 96 718 en 2023. Ces chiffres incluent les violences commises à l'intérieur et à l'extérieur du cercle familial. Les violences physiques contre les mineurs perpétrées au sein du cercle familial ont dépassé celles commises à l'extérieur de la sphère familiale en 2020, et leur nombre est depuis resté plus important chaque année.

De Valentine Fourreau pour Statista

Le Pen en Luther King vu par Wingz pour l'Echo du Mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

Ecrit par le 3 décembre 2025

L’inéligibilité de Marine Le Pen vue par Wingz pour l’Echo du Mardi

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

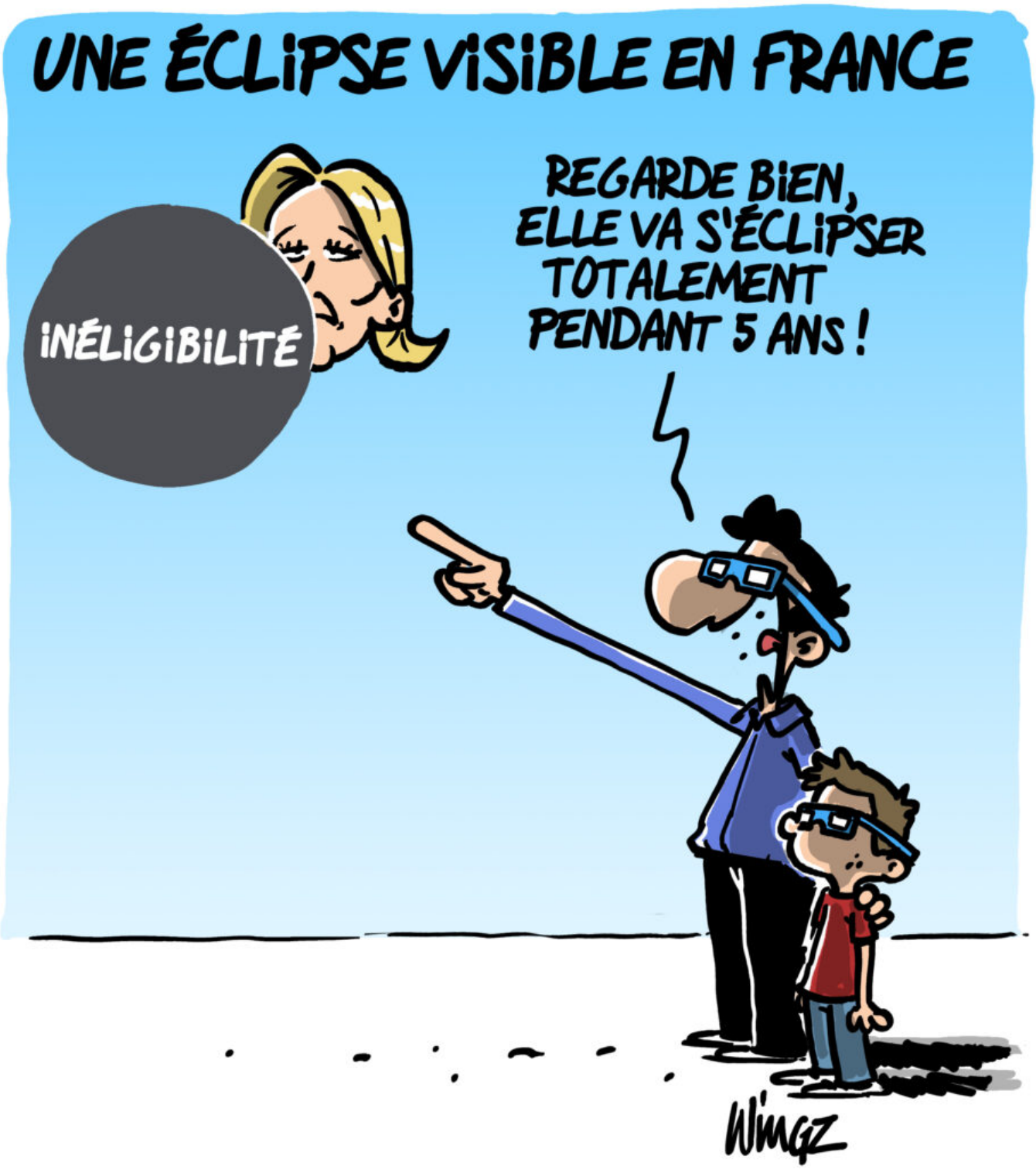

l'écho du mardi
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

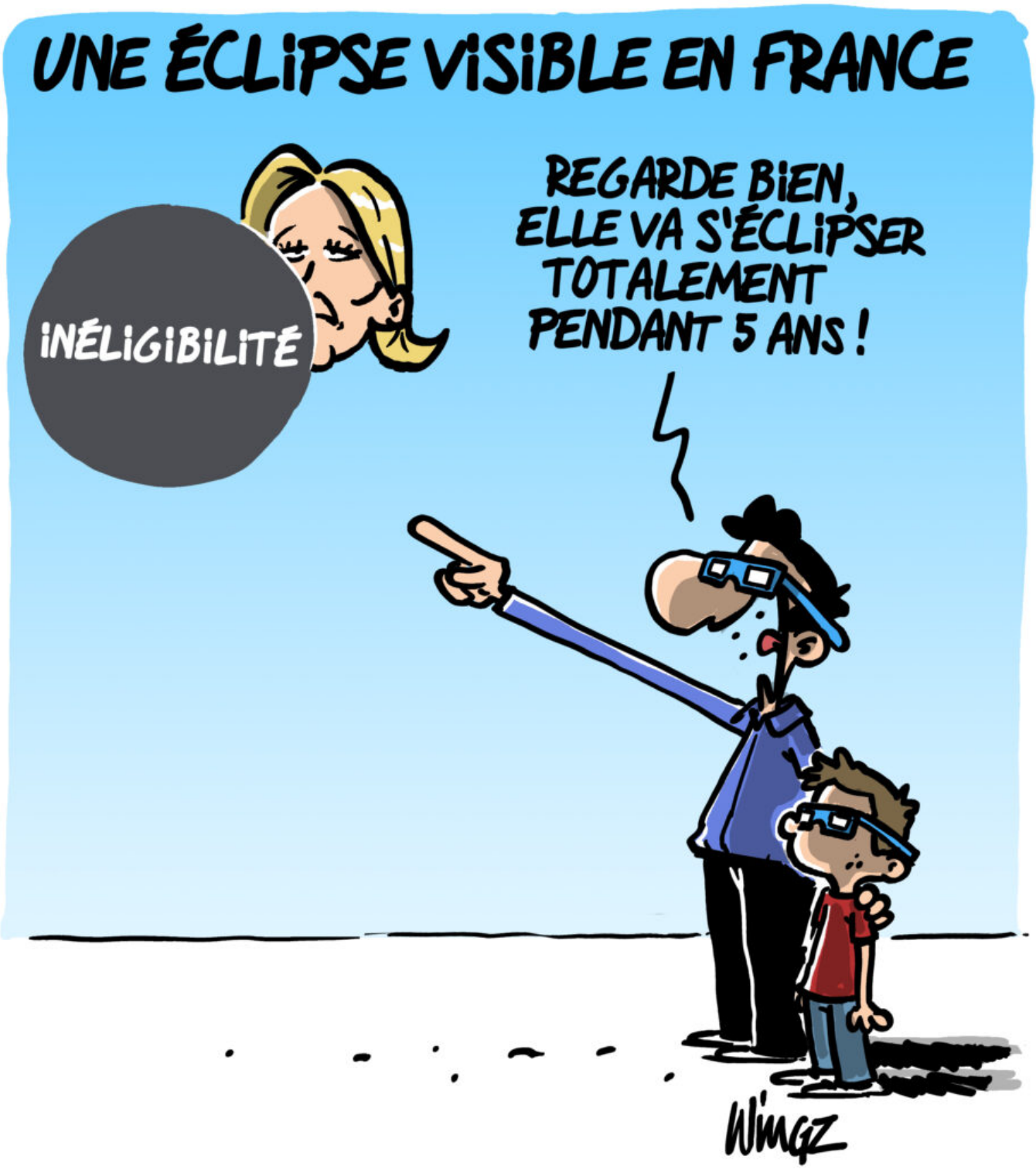

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

Le procès Depardieu vu par Wingz pour l'Echo du Mardi

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

La majorité des victimes de violences

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

sexuelles sont mineures

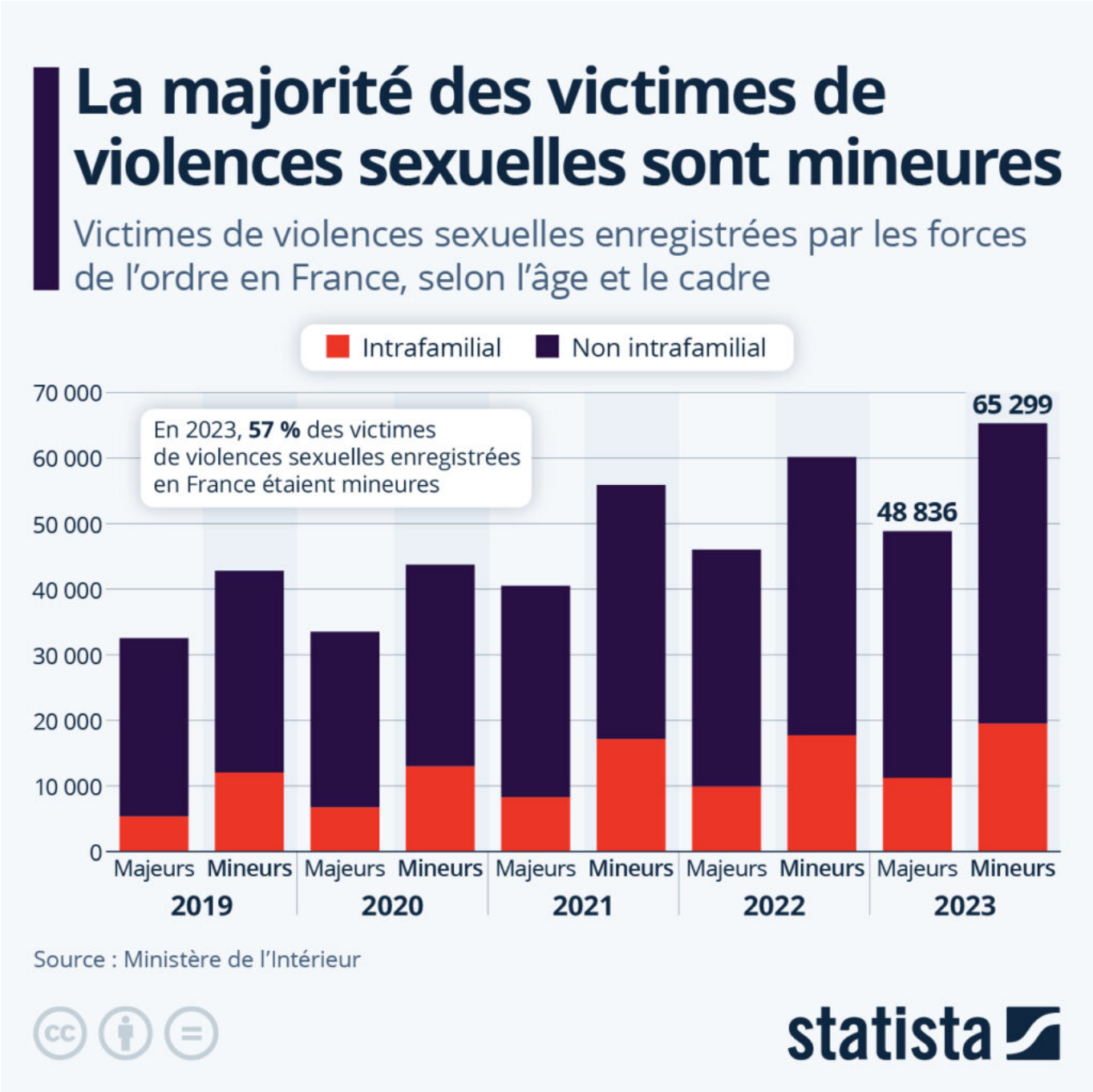

Le procès de Joël Le Scouarnec vient d'entrer dans sa quatrième semaine. L'ancien chirurgien, âgé de 74

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 3 décembre 2025

ans, est jugé depuis le 24 février à Vannes, dans le Morbihan, pour des viols et agressions sexuelles commis entre 1989 et 2014, sur 299 patients. Parmi eux, beaucoup ont appris les faits lorsqu'ils ont été convoqués par les gendarmes : en 2017, le témoignage d'une voisine de six ans conduit à des perquisitions au domicile de Joël Le Scouarnec, chez qui sont retrouvés des journaux intimes détaillant les viols et agressions sexuelles commis par le chirurgien sur ses patients alors sous anesthésie. Quelques semaines à peine après la fin du procès Pélicot, le pays fait donc face à une autre affaire de violences sexuelles « hors-norme ».

Comme le montrent les données du ministère de l'Intérieur, en France, la majorité des victimes de violences sexuelles enregistrées par les forces de sécurité sont des mineurs. En 2023, ils représentaient 57 % des 114 135 victimes de violences sexuelles identifiées dans le pays. Plus de 85 % des ces victimes étaient des femmes. Le nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées par les forces de l'ordre n'a cessé d'augmenter chaque année depuis 2019 ; cependant, ces données s'inscrivent dans un contexte de libération de la parole et de meilleur accompagnement des victimes.

De Valentine Fourreau pour Statista